



Ville de
Muret

PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Listes

Cachets et visas :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet de PLU

Emplacements réservés

Liste des emplacements réservés	Bénéficiaire	Surface (ha)
Emplacement réservé n°2bis : Réaménagement de l'ensemble du quartier Gare avec création pôle multimodal	Commune	0,97
Emplacement réservé n°3 : Création du débouché sur le boulevard de Lamasquère	Commune	0,07
Emplacement réservé n°4 : Création d'une piste cyclable le long de la RD19	Département	0,67
Emplacement réservé n°6 : Elargissement et prolongement du chemin du petit Castaing	Commune	0,77
Emplacement réservé n°7 : Création d'une voie de liaison entre l'avenue Douzans et la voie projetée chemin du petit Castaing	Commune	0,17
Emplacement réservé n°8 : Création d'une piste cyclable le long de la RD12 et du chemin de la Maymie	Département	0,47
Emplacement réservé n°9 : Création d'un giratoire RD12 /Chemin de la Maymie	Département	0,06
Emplacement réservé n°11 : Création d'une piste cyclable le long du chemin de Brioudes	Commune	0,54
Emplacement réservé n°12 : Création de parkings chemin des Boutbouilhes	Commune	0,08
Emplacement réservé n°13 : Élargissement de la rue Gustave Saint-Jean	Commune	0,03
Emplacement réservé n°14 : Création d'une liaison piétonne entre la rue du Moulin de Garonne et la rue des Trois Canelles	Commune	0,03
Emplacement réservé n°15 : Élargissement de la rue des Trois Canelles	Commune	0,01
Emplacement réservé n°17a : Création d'une voie de désenclavement reliant les avenues Claude Debussy	Commune	0,13
Emplacement réservé n°18 : Élargissement de l'avenue du Pic de Ger (de l'avenue des Pyrénées jusqu'à la commune du Fauga)	Commune	2,03
Emplacement réservé n°19 : Élargissement de l'avenue Louis Pasteur	Commune	0,35
Emplacement réservé n°21 : Aménagement routier et paysager de l'avenue des Pyrénées	Commune	0,86
Emplacement réservé n°23 : Restructuration du chemin de Bellefontaine dans la Z.A.C. Porte des Pyrénées	Commune	0,56
Emplacement réservé n°27 : Création d'un giratoire : boulevard de Peyramont - avenue d'Ox	Commune	0,38
Emplacement réservé n°29 : Création d'une piste cyclable le long de la RD15a	Département	0,35
Emplacement réservé n°31 : Élargissement de la voie du Vieux Chemin de Saint-Clar	Commune	0,15
Emplacement réservé n°33 : Élargissement de la RD 3	Département	3,08
Emplacement réservé n°35 : Élargissement et aménagement de la RD 43b	Département	2,99
Emplacement réservé n°38 : Création d'une nouvelle voie reliant l'aérodrome et l'autoroute avec rétablissement de la RD 43b et renforcement de la RD 15g	Département	9,89
Emplacement réservé n°41 : Elargissement de la RD 12, route de Seysses	Département	0,15

Emplacement réservé n°45 : Création d'un piétonnier en bordure de la Garonne (rive droite)	Commune	0,34
Emplacement réservé n°46 : Élargissement du chemin de Bourdaya	Commune	0,07
Emplacement réservé n°49 : Élargissement de la rue André Ampère	Commune	0,14
Emplacement réservé n°53 : Création d'un chemin piétonnier des Vignous à Brioudes	Commune	0,26
Emplacement réservé n°54 : Élargissement de la rue de la Côte des Bênes et création d'une aire de retournement à partir de la RD 56	Département	0,09
Emplacement réservé n°56 : Élargissement du chemin Blaise Pascal	Commune	0,18
Emplacement réservé n°58 : Élargissement de la rue Lespinasse	Commune	0,15
Emplacement réservé n°60 : Création d'un giratoire au niveau du carrefour chemin de Brioudes - rue St-Jean Baptiste - chemin de Lacombe	Commune	0,06
Emplacement réservé n°61 : Rétablissement du chemin rural de Cohous	Commune	0,1
Emplacement réservé n°64 : Élargissement du chemin du Pontil avec la création d'une aire de retournement	Commune	0,11
Emplacement réservé n°65 : Création d'un giratoire RD 43b - avenue d'Ox	Département	0,08
Emplacement réservé n°66 : Élargissement de la rue de Gagin	Commune	0,23
Emplacement réservé n°68 : Prolongement du chemin de Rudelle jusqu'au château de Rudelle	Commune	0,28
Emplacement réservé n°69 : Création d'un chemin piétonnier en bord de Louge	Commune	0,03
Emplacement réservé n°75 : Création d'une piste cyclable rue J.Dabadie, chemin Lacombe	Commune	1,47
Emplacement réservé n°76 : Elargissement chemin des Justices et création de 2 giratoires	Commune	0,62
Emplacement réservé n°77 : conduite canalisation AEP	Commune	0,75
Emplacement réservé n°78 : Poste de refoulement	Commune	0,02



Patrimoines bâtis

Déjà présents au sein du PLU en vigueur

Liste des patrimoines bâtis	Texte	Cadastre
Elément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)	Domaine	0279, 0280, 0281, 0282
Elément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)	Château de Cadeilhac	CO4
Elément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)	Domaine	K1423, K81
Elément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)	Domaine	M380, M381, M356, M342, M384, M385
Elément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)	Domaine	CA47, CA48, CA49, CA50, CA51, CA51, CA52, CA53

Ajout à la suite de la révision du PLU

Liste des patrimoines bâtis	Texte	Cadastre	Illustration
Elément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)	Maison de caractère rue Castelvielh	ES168	
Elément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)	Ancienne briqueterie	IB461	
Elément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)	Maison de caractère	HN235, HN236	

<p>Élément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)</p>	<p>Maison de caractère</p>	<p>IE138</p>	
<p>Élément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)</p>	<p>Maison de caractère</p>	<p>IE135</p>	
<p>Élément bâti d'intérêt architectural et patrimonial (article L.151.23 du CU)</p>	<p>Maison de caractère</p>	<p>CY47, CY48, CY49, CY50, CY51, CY51, CY52, CY53</p>	